

AVIS AU PUBLIC

Commune de LBEJAN 32300

Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme

Le Maire de la Commune de LBEJAN informe le public qu'une enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de LBEJAN se déroule depuis le 17 juin 2019 et se terminera le 17 juillet 2019, à la mairie de LBEJAN, place Joseph Lacaze 32300 LBEJAN.

Un dossier sous format papier y est soumis à l'examen du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie le lundi de 13 h 30 à 18 h et le mercredi de 9 h 30 à 13 h 30. Il est aussi consultable sur le site internet suivant : cdcaag.fr

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

Le projet de plan local d'urbanisme soumis à enquête publique prévoit :

Zones Urbaines	Surfaces (ha)
Ua	2,12
Ub	9,39
Uc	5,41
Uec	3,27
Ueci	2,29

Zones à Urbaniser	Surfaces (ha)
AU	4,44
2AU	0,58

Zones Agricoles	Surfaces (ha)
A	1294.06
Ap	71.10

Pastilles	Surfaces (ha)
Aaa	18,06
Ah	23,60

Zones Naturelles	Surfaces (ha)
N	335,82
Ni	127,78

Madame Sylvie LAHILLE, Maire de la Commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées ;

Mme Leila MEDELSI-DJEZZAR ayant pour profession Architecte a été désignée comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de PAU.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le public :

- **Le Lundi 17 juin 2019 de 16 h à 18 h**
- **Le Mercredi 26 juin 2019 de 10 h à 14 h**
- **Le Samedi 6 juillet 2019 de 10 h à 12 h**
- **Le Lundi 8 juillet 2019 de 16 h 30 à 19 h**
- **Mercredi 17 juillet 2019 de 15 h à 17 h.**

Les observations et propositions sur le Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie, place Joseph Lacaze 32300 LABEJAN, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie.labejan@wanadoo.fr . Elles doivent être transmises pendant la période de l'enquête publique, la date de réception faisant foi.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur l'adresse internet suivante cdcaag.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal.